



L'IRA de Metz ouvre une permanence d'aide aux démarches administratives

Dans le cadre de leur formation à l'institut régional d'administration de Metz (IRA), un groupe d'élèves s'est engagé volontairement dans une démarche citoyenne de médiation administrative pour les habitants du quartier de Metz Bellecroix dans lequel se situe l'IRA.

A partir du 15 janvier 2019, les élèves de l'IRA de Metz accueilleront les habitants du quartier qui ont besoin d'aide pour leurs démarches.

Du 15 janvier au 18 avril 2019, une permanence sera ouverte le mardi et le jeudi, de 17h à 19h dans les locaux de l'IRA situé 15 avenue de Lyon à Metz Bellecroix.

Les élèves pourront notamment aider les habitants à :

- rédiger des CV et lettres de motivation
- accéder aux services en ligne : Pôle emploi, CAF, Ameli
- compléter des dossiers d'orientation
- rédiger des courriers administratifs

Un accès gratuit et confidentiel à des ordinateurs sera également possible.

Une démarche construite avec la ville de Metz et les acteurs locaux

Afin de pouvoir apporter un accompagnement efficace aux habitants qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives, une journée de formation des élèves engagés dans ce projet a eu lieu le 1^{er} octobre en partenariat avec la ville de Metz.

A cette occasion, les élèves ont visité du pôle d'accès aux droits de Borny. Ils ont pu y rencontrer le délégué du procureur, la juriste du CIFF (Centre d'information féminin et familial), un représentant des travailleurs frontaliers, la secrétaire du CDAD (Conseil départemental de l'accès au droit), le conciliateur de justice, le défenseur des droits, CRESUS (Chambre régionale de surendettement social), et Madame Stéphanie Patricola, écrivain public.

La journée de formation s'est poursuivie à l'IRA. Chaque partenaire du projet (Etat civil de la Ville de Metz, préfecture, CAF, mission locale, pôle emploi et CCAS) a présenté les démarches administratives les plus courantes auprès de son institution ainsi que les règles générales de droit associées.

Grâce à toutes ces informations, les élèves de l'IRA sont prêts à accueillir et accompagner toutes les personnes ayant besoin d'aide dans leurs démarches !

Contact presse :

Cécile Marquet, chargée de communication - cmarquet@ira-metz.gouv.fr – 06 86 43 53 13 / 03 87 75 93 28

Twitter : @IRAdemetz

IRA de Metz – 15 avenue de Lyon – CS 85822 - 57078 Metz 03 – www.ira-metz.gouv.fr